



## PROJET D'APPUI A LA FORCE CONJOINTE DU G5 SAHEL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE CONFORMITE AUX DROITS DE L'HOMME ET AU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE



Norwegian Ministry  
of Foreign Affairs



Le Projet d'Appui à la Force conjointe du G5 Sahel dans la mise en œuvre du Cadre de conformité aux droits de l'homme et au droit international humanitaire est soutenu financièrement par l'Union européenne et le Royaume de Norvège

### Le projet en bref

Le Cadre de conformité représente une approche novatrice d'intégration des droits de l'homme au cœur des réponses sécuritaires mises en place par la communauté internationale pour répondre aux nouveaux types de violence et de conflit, y compris le terrorisme. Il est composé d'un ensemble innovant de mesures concrètes, systématiques, se renforçant mutuellement, et de mécanismes pour prévenir, atténuer et répondre aux violations potentielles du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire lors de la conduite d'opérations par la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S). Cette dernière est constituée des contingents militaires du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Tchad et du Niger. Il vise à permettre à la FC-G5S de mieux réaliser ses objectifs militaires, tout en atténuant les éventuelles retombées négatives sur la population civile, notamment les femmes, les enfants et autres personnes vulnérables et gagner ainsi la confiance des populations civiles.

Dans le cadre de son appui à la réalisation de ces objectifs, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) promeut une appropriation aux niveaux national et régional du Cadre de conformité. A cet effet, les équipes du HCDH se déploient progressivement dans les cinq pays du G5 Sahel. Elles fournissent un appui technique à la FC-G5S pour mettre en œuvre le Cadre de conformité et contribuent au renforcement du cadre existant de surveillance et établissement des rapports sur les droits de l'homme (monitoring et reporting) afin de faciliter l'évaluation de l'impact des opérations et d'entreprendre les ajustements nécessaires et le traitement des violations. Le HCDH contribue aussi à renforcer les mécanismes de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme (PDVDH ou HRDDP en anglais) de la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA), mais aussi dans les autres pays, en travaillant avec les équipes pays des Nations Unies.

Le projet a démarré en Avril 2018. Les deux premières années ont permis globalement de poser les bases et créer les conditions matérielles pour la mise en œuvre du projet, développer les partenariats, générer et maintenir les relations de confiance et le consensus nécessaire au niveau des institutions partenaires aux niveaux politique, militaire et social, bilatéral et multilatéral. Cette période a également permis au HCDH de soutenir la mise en place et le renforcement des organes du G5Sahel à travers l'élaboration et l'adoption d'un cadre normatif et réglementaire conforme aux standards internationaux en droits de l'homme et en droit international humanitaire, la formation du personnel de la FC du G5S à ces mêmes principes.

# Éditorial

Le Projet d'Appui à la Force conjointe du G5 Sahel a été mis en place par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) avec le soutien financier de l'Union européenne et du Royaume de Norvège, dans le but de soutenir la mise en œuvre par la Force conjointe du G5 Sahel du Cadre de conformité aux droits de l'homme et au droit international humanitaire.

Dans le cadre de ce projet, les activités de d'appui technique à la Force Conjointe du G5 Sahel représentent pour le HCDH une expérience inédite, en termes d'interaction avec une Force militaire régionale. Il convient dès lors d'assurer une communication fluide et régulière concernant l'évolution d'un tel projet. La présente newsletter vise à répondre à ce besoin, mais surtout à garantir le respect des engagements du HCDH en ce qui concerne notamment la nécessité de

visibilité de ces actions dans le cadre du projet.

Ainsi, sur une base trimestrielle et en fonction des activités réalisées sur le terrain, seront publiées des mises-à-jour relatives au renforcement des capacités, à l'appui technique fourni à la Force Conjointe, les activités conjointes HCDH/Secrétariat Exécutif du G5S ainsi que celles de surveillance et de communication d'informations sur les droits de l'homme, notamment les retours d'expériences au sujet des opérations de la Force Conjointe.

**Matthias Behnke,**  
Chef Section Afrique II, FOTCD, HCDH

## Dans ce numéro :

Editorial	2
Surveillance des droits de l'homme	2
Renforcement des capacités	3
Activités conjointes SP-G5S/HCDH	5
Coordination	5
Partenariats	5
Élaboration de documents de la Force Conjointe	7
Calendrier des activités à venir	8
Liste des sigles et abréviations	8

## Surveillance des droits de l'homme

La surveillance de la situation des droits de l'homme représente un des piliers du Cadre de conformité, permettant de suivre l'application par la Force conjointe des principes de droits de l'homme, de droit international humanitaire et de droit international des réfugiés au cours de ses opérations militaires. Cette tâche implique une collecte active d'informations et une analyse, à la fois par le HCDH et la FC-G5S, d'informations relatives aux opérations conduites sur le terrain. Le HCDH ainsi que plusieurs autres partenaires s'intéressent à la situation des droits de l'homme dans les zones d'opérations de la FC-G5S.

### **Le CITAC : un outil de monitoring qui sera piloté par la Force conjointe**

Au cours de l'année 2019, le Center for Civilians in Conflict (CIVIC) en partenariat avec le HCDH, a entamé un plaidoyer en direction du Commandement de la Force conjointe en vue de l'adoption et de la mise en place au sein de la FC-G5S, d'un mécanisme de suivi des incidents liés aux civils. Ce mécanisme dénommé CITAC (Casualty Incident Tracking and Analysis Cell) a fait l'objet de larges consultations et discussion entre CIVIC et la hiérarchie de la Force conjointe, en vue de sa validation et.

mise en place, conformément au Cadre de conformité

### **Une surveillance complémentaire et indépendante assurée par le HCDH**

Dans le cadre du projet, le HCDH effectue de façon régulière le suivi des opérations de la FC-G5S, en collaboration avec diverses sources et différents partenaires sur le terrain. Un intérêt particulier est accordé à la zone des trois frontières entre le Mali, le Burkina et le Niger du fait de l'ampleur des opérations qui s'y déroulent. Ce suivi des opérations permet aussi d'alimenter les sessions de déconfliction entre le HCDH et la FC-G5S.

### **La déconfliction un cadre d'échanges constructif sur les violations documentées**

La déconfliction est un dialogue constructif avec la hiérarchie de la Force autour d'allégations ou de cas avérés de violations des droits de l'homme ou du droit international humanitaire imputables à la Force conjointe. Ce dialogue lui permet de leur accorder le traitement approprié, conformément au droit et procédures en vigueur au sein de la Force conjointe, et de renforcer ainsi la redevabilité au sein de ses troupes.

Depuis le démarrage du projet, plusieurs allégations de violations des droits de l'homme ont ainsi été documentées par les équipes du projet au Mali, en Mauritanie et au Burkina Faso. Parmi ces incidents, deux cas survenus en 2018 au Mali ont été portés à la connaissance de la hiérarchie de la FC-G5S qui a diligenté des enquêtes, avec le concours de la MINUSMA et du HCDH. En 2019, trois autres incidents (deux au Mali et l'autre en Mauritanie) ont fait l'objet de suivis auprès de la FC-G5S. Pour chacun de ces cas, le HCDH continue le dialogue avec la FC-G5S en vue de situer les responsabilités le cas échéant et d'assurer la reddition des comptes au sein de la FC-G5S. Il est espéré qu'une telle pratique améliorera la perception des populations à l'égard de la FC-G5S et, par ricochet, les relations civilo-militaires.

# 117 formateurs des armées de l'espace G5 Sahel formés aux droits de l'homme et au droit international humanitaire

Au cours de l'année 2019, l'équipe mobile de formation du G5 Sahel, dirigée par le Collège de Défense et appuyée par le HCDH et plusieurs organisations partenaires, a organisé une série de formations de formateurs sur les droits de l'homme et le droit international humanitaire à l'intention des formateurs des armées de l'espace G5 Sahel.

Ces formations visent à renforcer durablement les capacités de formation des bataillons du G5 Sahel avant leur déploiement à l'échelle nationale.

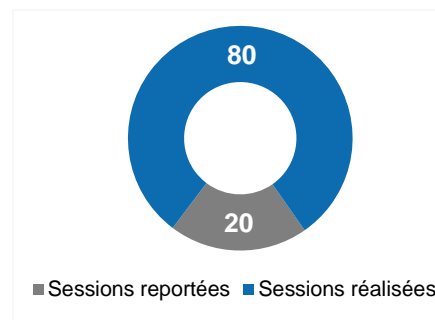
Quatre activités formatives de ce genre ont eu lieu en Mauritanie, au Tchad, au Niger et au Mali, entre avril et décembre 2019. Celle prévue en novembre 2019 avec les formateurs burkinabè et reportée au premier trimestre de l'année 2020 pour des contraintes opérationnelles n'a pu se tenir en raison de la crise sanitaire mondiale du COVID 19. Elle aura lieu dans le cadre d'un nouveau cycle de formations dès la fin de la crise sanitaire.

À ce jour, 117 officiers des différents états-majors, dont sept femmes ont été

formés sur des notions fondamentales relatives à la conduite d'opérations militaires et à la mise en œuvre du Cadre de conformité des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés.

Au cours des sessions, les participants ont eu des échanges très instructifs avec les formateurs mis à disposition par les différents partenaires du Cadre de conformité de la Force conjointe, parmi lesquels la Force Barkhane (BKH), le CICR, l'UNICEF, le HCR, l'UNITAR et CIVIC.

## Niveau de réalisation formations des formateurs-2019



## Stage de pré-déploiement au profit du PCIAT et PC des fuseaux montants de la Force conjointe du G5 Sahel

C'est dans un contexte de démarrage imminent d'activités au sein de la FC-G5S que le HCDH a coorganisé avec l'EUTM, BKH et la GIZ, un stage de pré-déploiement au profit du personnel du Poste de Commandement Interarmées de Théâtre (PCIAT) et Poste de Commandement (PC) des fuseaux montants de la FC-G5S. Ce stage s'est déroulé au Collège de Défense du G5S à Nouakchott, Mauritanie, du 9 au 27 septembre 2019, et a réuni 36 officiers supérieurs des cinq pays du G5S, dans l'objectif de préparer les participants à prendre leurs fonctions au sein du PCIAT et des PC Fuseaux, notamment en leur conférant, conformément au pilier formation du Cadre de conformité, les connaissances nécessaires en droits de l'homme, au droit

international humanitaire et au droit des réfugiés. Figuraient parmi ces participants, entre autres, le Chef d'État-major de la FC-G5S (CEM), les commandants des trois fuseaux, les chefs de cellules du PCIAT et fuseaux (FZO), ainsi que les conseillers juridiques, police et politique du COMANFOR.

### Une méthodologie axée sur la théorie, des cas pratiques et des simulations

Le stage, qui s'est voulu pratique, s'est articulé autour d'un programme en deux parties. La première phase était constituée d'exercices pratiques coordonnés par l'Institut Français d'Enseignement Stratégique et Opératif (IFESO). Les participants, organisés

en cellules semblables à celles du PCIAT de la FC-G5S, se retrouvaient mises en situation réelle. Ces cellules, sur la base des cas pratiques, devaient rendre compte de leurs modes d'actions. Le HCDH a participé à ces exercices en introduisant des cas pratiques en rapport avec le droit international humanitaire, les droits de l'homme et les responsabilités de la Composante Police et en facilitant la compréhension et l'application des différents principes.

La deuxième phase, plus théorique, a porté sur la compréhension des principaux documents constituant la FC-G5S et a été animée des formateurs de l'UNICEF, du HCR et de CIVIC.

## Judiciarisation des opérations de la Force conjointe du G5 Sahel : des experts réunis pour s'y pencher

Du 3 au 6 décembre 2019, le Secrétariat Permanent (actuellement Secrétariat exécutif) et la FC-G5S, avec l'appui du HCDH, de l'ONU DC et de la RACC-EU (*European Union Regional Advisory Coordination Cell*), ont organisé à Niamey (Niger) un atelier sur la judiciarisation des champs d'opérations de la Force conjointe. L'organisation de cet atelier participe de la mise en œuvre de la recommandation du Comité Défense et Sécurité (CDS) du G5 Sahel du 27 juin 2019 à Bamako, relative au « développement des procédures opérationnelles sur la Composante Police de la FC-G5S (...), afin de rendre efficace la judiciarisation des opérations militaires et instaurer un climat de compréhension mutuelle et de confiance ». La cérémonie de lancement de cet atelier régional a été présidée par Monsieur Oumarou, représentant du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la décentralisation, de la sécurité publique et des affaires religieuses du Niger, en présence de l'Ambassadrice de l'Union européenne au Niger, de la Représentante Résidente du Système des Nations Unies au Niger, du DG de la Police du Niger, du représentant du Secrétariat Permanent du G5S et du CEM de la FC-G5S.



Les participants et les officiels posent dans la bonne humeur lors de la photo de famille, au dernier jour des discussions

L'événement a réuni pour la première fois, tous les acteurs du processus de la judiciarisation à savoir : les commandants de bataillons, les chefs des brigades prévôtales de la FC-G5S, les chefs des Unités d'Investigation spécialisées (UIS), les magistrats des pôles judiciaires spécialisés (procureurs et juges d'instruction) ainsi que les personnels de l'administration pénitentiaire des cinq États membres du G5 Sahel.

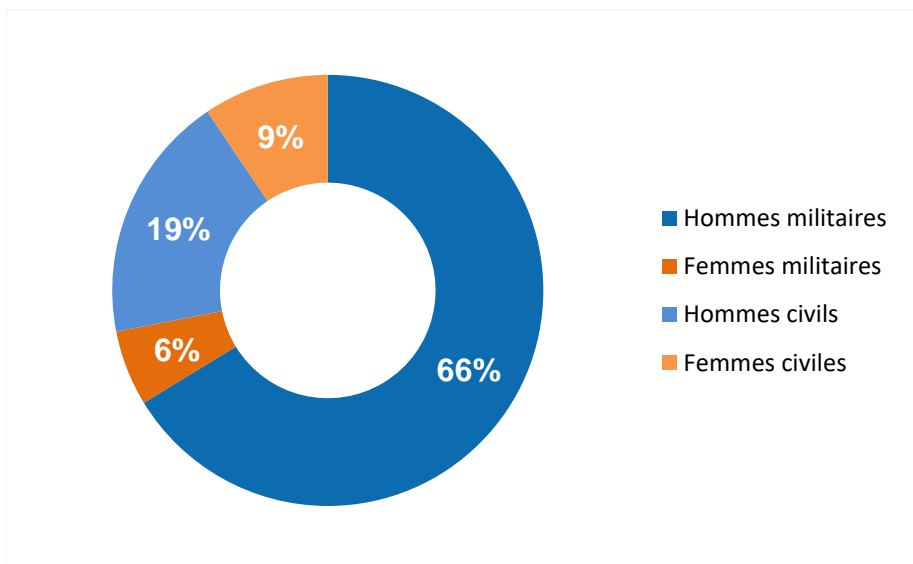
C'est au total 145 participants, dont 24 femmes, qui ont ainsi pris part aux discussions au terme desquelles 28 recom-

mandations ont été formulées, certaines d'ordre général et d'autres, plus spécifiques aux différents pays du G5 Sahel. Elles s'articulent notamment autour de la création d'un cadre normatif précis pour la Composante Police, la clarification et le renforcement du rôle du Conseiller Police du Commandant de la FC-G5S, l'amélioration des relations entre les différents acteurs de la judiciarisation du champ des opérations et une meilleure protection des populations civiles, y compris les femmes, les enfants et les personnes interpellées dans le cadre des opérations de la FC-G5S.

## Quelques chiffres sur le renforcement des capacités

Au cours de l'année 2019, les équipes du projet ont réalisé dans les différents pays du G5 Sahel 12 activités de renforcement des capacités (notamment des formations des formateurs, la formation pré-déploiement, des ateliers), dont seules quelques-unes sont reflétées dans cette newsletter. Ces activités ont réuni 489 participants, parmi lesquels des militaires et des civils issus de la société civile et des institutions nationales des droits de l'homme. Il convient de noter une faible participation de femmes à ces événements.

## Bénéficiaires des formations et ateliers



# Les ONGs et les Institutions nationales des droits de l'homme des pays du G5 Sahel s'engagent pour la mise en œuvre du Cadre de conformité aux droits de l'homme

Du 3 au 6 décembre, le Secrétariat permanent du G5S, appuyé par le HCDH, a organisé un atelier régional d'échanges avec le réseau des Institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et organisations de la société civile (OSCs) des pays du G5S. L'événement a réuni 32 participants, dont 5 femmes, et avait pour objectif d'assurer l'appropriation du Cadre de conformité et le

renforcement la coordination des initiatives de soutien par les acteurs nationaux de terrain à la mise en œuvre du Cadre de conformité.

À l'issue de l'atelier, les représentants de ces structures nationales ont, à partir du programme intégré de promotion et de protection des droits humains dans les pays du G5

Sahel du réseau des INDH, identifié des activités en soutien à la mise en œuvre du Cadre de conformité. Elles ont également adopté des lignes directrices pour le monitoring, la protection des sources, témoins et victimes de violations des droits de l'homme à l'intention des INDH, OSC et autres acteurs travaillant dans le domaine de protection des droits de l'homme dans l'espace G5 Sahel

## Concertation et coordination du Projet : Réunions du Comité de Coordination du Projet (CCP)

Le 2 décembre 2019, le Comité de Coordination du Projet (CCP) sur le Cadre de conformité en matière de droits de l'homme pour la Force conjointe du G5 Sahel, comprenant les organes du G5 Sahel et les partenaires techniques et financiers, mais aussi les Institutions nationales des droits de l'homme des pays du G5 Sahel, s'est réuni à Niamey au Niger.

La réunion avait pour objectif de définir les activités du projet pour l'exercice 2020. Les discussions tenues ont permis aux 29 participants, dont 7 femmes, d'aboutir à la formulation d'axes prioritaires pour l'appui à la mise en œuvre du Cadre de conformité aux droits de l'homme par la Force Conjointe.

Il convient de rappeler qu'en prévision de cette rencontre à Niamey, une réunion similaire, mais dans une configuration plus restreinte, avait eu lieu les 18 et 19 novembre 2019 à Bamako.

## Partenariats

### Cours DIH et DIDH à Sanremo

Au cours de l'année 2019, le HCDH a entamé des discussions avec l'Institut International de Droit Humanitaire de Sanremo (IIDH) dans le but d'établir un partenariat qui permettra d'organiser annuellement une formation en DH et DIH au profit de la FC-G5S, à l'instar de celle qui avait eu lieu à



*Les membres du comité de coordination du projet sur le cadre de conformité aux droits de l'homme pour la FC-G5 Sahel discutant, à Niamey, sur les activités prévues pour l'année.*

Elle avait réuni le chef d'état-major, tous les chefs des cellules du PCIAT, ainsi que les conseillers juridiques et de police au sein de la Force Conjointe et a permis de mettre à jour le plan de mise en œuvre conjoint (FC-G5S et HCDH) du Cadre de conformité.

Les réunions du comité de coordination du Projet sont organisées sur une base trimestrielle pour donner aux partenaires techniques et financiers du projet, mais aussi à l'état-major de la Force Conjointe, le PCIAT, une même compréhension de l'état de mise en œuvre des activités du projet, tout en réfléchissant sur les perspectives

Sanremo en 2018. Il convient de souligner que le contenu de cette formation a par la suite permis la révision des modules ayant servi à la série de formations des formateurs organisées au niveau des états-majors des pays du G5S en 2019.

### Mise en place du CITAC

En coordination avec le HCDH, CIVIC s'est engagé auprès de la FC-G5S pour l'adoption d'un mécanisme de suivi des dommages éventuels aux civils lors des opérations, en vue d'en réduire les risques, le CITAC (Casualty Incident Tracking and Analysis Cell). Le HCDH apporte son appui dans le plaidoyer auprès du COMANFOR, en vue de l'adoption du CITAC.

## Appropriation nationale du Cadre de conformité : le Secrétariat permanent et le HCDH en visites conjointes

Au cours de l'année 2019, le HCDH a conduit, conjointement avec le Secrétariat permanent du G5S, cinq visites stratégiques au Burkina Faso du 15 au 19 juillet, en Mauritanie du 11 au 13 septembre, au Mali du 23 au 27 septembre, au Niger du 7 au 11 octobre et au Tchad du 4 au 8 novembre 2019. Ces visites ont permis de sensibiliser et de mobiliser les partenaires pour un large soutien en faveur de la mise en œuvre du Cadre de conformité au niveau national, et d'identifier des initiatives et de recueillir des perspectives et recommandations visant à renforcer l'impact des actions de la FC-G5S sur la protection des civils.

A cet effet, des échanges ont été organisés avec des acteurs étatiques et non-étatiques

notamment, des représentants de haut niveau de l'État (ministères, parlements), des chefs d'état-major des armées et des comités nationaux de coordination du G5 Sahel, des sièges des secteurs (PC Fuseaux) et des bataillons du FC-G5S, des membres de la communauté des donateurs, des hauts fonctionnaires du système des Nations Unies et des organisations de la société civile. Ces visites ont également permis d'identifier des possibilités de collaboration avec les divers partenaires rencontrés pour améliorer la mise en œuvre du Cadre de conformité.

Par ailleurs, les discussions tenues ont alimenté les préparatifs de la Conférence de la Présidence du G5 Sahel par la Présidence burkinabé du G5 Sahel tenue le 20 janvier

2020 à Ouagadougou (Burkina Faso) sur la cohésion sociale et le renforcement de la confiance entre les forces de défense et de sécurité et les populations locales, ainsi que sur le lien entre sécurité, développement et action humanitaire. A l'issue de cette conférence, il a été adopté, entre autres, la recommandation sur l'élaboration d'une stratégie de protection des civils par le G5 Sahel, dont le Secrétaire Exécutif a procédé au lancement le 21 janvier 2020.

## Un atelier pour renforcer l'intégration des femmes au sein de la FC-G5S

Du 3 au 5 septembre 2019 à Nouakchott, le SP-G5S, a organisé avec le soutien du HCDH et de l'ONUDC, un atelier de réflexion sur le renforcement de la présence des femmes au sein des structures de défense et de sécurité du G5 Sahel. L'atelier avait pour objectif de contribuer à renforcer la légitimité et l'efficacité des structures de défense et de sécurité du G5 Sahel, par une meilleure représentation des femmes au sein de ces structures.

Financée par l'UE, le Royaume de Norvège, le Royaume de Danemark et la République Fédérale d'Allemagne, l'activité a réuni 70 participants, dont 25 femmes, membres des FDS des Etats du G5S, de la FC-G5S, de la Plateforme de Coopération en Matière de Sécurité (PCMS), ainsi que des centres de formation du G5S. Plusieurs experts en genre et sécurité et des partenaires techniques et financiers ont également pris part aux débats. Cet atelier, le premier du genre, a posé les bases d'une plus grande implication des femmes au cœur des missions du G5 Sa-

hel, emboitant ainsi le pas au Burkina Faso, dont le bataillon au sein de la FC-G5S compte présentement 12 personnels militaires féminins. Leur présence a permis de constituer, comme le confie le Chef Adjoint des ressources humaines du Chef d'état-major général des Armées (CEMGA) du Burkina Faso « un bataillon humain, équilibré dans sa composition, respectueux et soucieux des personnes vulnérables telles que les femmes, les enfants et les personnes âgées ».

En plus d'être un droit pour les femmes, leur participation dans les FDS fournit donc un avantage opérationnel certain.

Sur la base de ces constats et au terme de leurs discussions, les participants ont formulé des recommandations assorties d'une feuille de route. Elles visent notamment des réformes des textes des structures du G5 Sahel, les changements de comportements pour une meilleure prise en compte du genre, la diversification des recrutements, le renforcement

des formations en genre et la nécessaire adaptation des conditions de travail aux besoins sexospécifiques. En outre, les recommandations mettent l'emphase sur l'importance de la communication et de la sensibilisation pour susciter des vocations chez les filles et femmes sahéliennes.



# Contribution à l'élaboration de documents stratégiques de la FC-G5S

Au cours de l'année 2019, le HCDH, en collaboration avec la FC-G5S, a participé à l'élaboration de documents de la doctrine de la FC-G5S. Les documents importants du G5 Sahel à l'élaboration desquels le projet du HCDH a participé sont :

## - La SOFA (Status of Force Agreement)

Adoptée en juin 2019 par le CDS, en attendant sa ratification au niveau des États, la Status of Force Agreement a été mise à jour et approuvée lors de la CDS de janvier 2020. À travers ce document, la FC-G5S définit les

immunités et les privilèges des troupes et vise à assurer le respect des normes juridiques internationales, notamment en matière de capture, de détention et de transfert des détenus. Le HCDH a participé et a joué un rôle de premier plan dans sa rédaction et dans l'engagement qui s'en est suivi. L'engagement du HCDH a permis l'inscription aux termes de la SOFA, de différents articles sur l'arrestation et la détention ; sur la non-exécution de la peine de mort ; le contrôle et l'identification des soldats, et enfin sur la réparation en cas de préjudices sur des civils lors des opérations de la FC-G5S.

## - Le code de conduite et de discipline

Ce document rédigé sous la forme d'une directive a été signé par le COMANFOR en 2019. Il interdit certains comportements et actions de la part du personnel des forces conjointes, décrit les principes de comportement standard pour chaque membre du personnel du FC-G5S. L'action du HCDH a permis qu'il soit mis un accent particulier sur les principes des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit des réfugiés, au sein de ce code de conduite et de discipline.

## Élaboration de procédures opérationnelles permanentes (POP) et autres documents internes à la FC-G5S

Le HCDH a contribué au développement de plusieurs documents internes à la Force, en étroite collaboration avec les conseillers Police, juridiques et Politiques de la FC-G5S. Ces procédures visent l'amélioration de l'action des troupes au cours des opérations. D'autres documents internes utiles à la mise en œuvre du Cadre de conformité ont aussi été réalisés par les organes du G5 Sahel, avec l'appui substantif du HCDH.

### La POP sur la capture, la rétention, le transfert et la libération

Le 4 mars 2019, le COMANFOR a signé une nouvelle POP sur la capture, la rétention, le transfert et la libération, visant à s'appliquer dans les cas d'arrestation et détention par la FC-G5S. La POP s'intéresse donc à toutes les personnes arrêtées et détenues par la Force Conjointe, et précise le traitement des femmes, des filles et des garçons et a été élaborée avec le soutien technique du HCDH, de la MINUSMA et de Barkhane.

### La POP sur les enquêtes internes

Cette a pour objectif de créer les mécanismes nécessaires à la gestion par la Force Conjointe, d'incidents et situations de violation de droits de l'homme ou du droit international

humanitaire, impliquant ses propres éléments. Cette POP décrit diverses procédures pour la mise en place d'une commission d'enquête, la conduite des enquêtes, les rapports et les résultats des enquêtes. Ces procédures visent aussi la manière dont les commissions d'enquêtes informent le COMANFOR en vue de sa prise de décision. La POP sur les enquêtes internes, rédigée avec l'appui technique du HCDH, la MINUSMA, EUCAP Sahel et UNODC et soumise au COMANFOR pour signature en 2019, est encore en cours d'approbation.

### Le Protocole de génération des forces

Le protocole clarifie les procédures, précise les calendriers et d'autres détails sur la génération du personnel du FC-G5S. Le concours du HCDH à l'élaboration de ce document a permis que des principes tels que l'inclusion du genre, le non-recrutement de personnel militaire/policier faisant l'objet d'une enquête ou de poursuites, et le non-recrutement d'un personnel militaire/policier ayant un casier judiciaire chargé soient inclus dans le protocole. Le document final du Protocole a été approuvé par le CDS lors de sa réunion de janvier 2020 à Ouagadougou.

### Le Mémoire sur l'extraterritorialité

Le Mémoire sur l'extraterritorialité entre les États du G5 Sahel permet aux troupes du FC-G5S de s'engager dans la poursuite de terroristes présumés en allant au-delà de 100 km à l'intérieur du territoire d'un pays voisin, au sein du G5 Sahel. Le HCDH a participé à son amendement, qui non seulement a étendu la zone d'opération de la Force conjointe de 50 à 100 km à travers les frontières communes des États du G5 Sahel, mais a également permis aux troupes du FC-G5S de s'engager dans une poursuite à chaud au-delà des 100 km.

# En préparation

- » 1er rapport public du projet
- » Elaboration de la stratégie genre du G5 Sahel
- » Elaboration d'un Manuel du soldat, destiné aux troupes FC-G5S
- » Elaboration de directives sur la composante police
- » Elaboration de la POP sur la branche juridique de la FC-G5S
- » Elaboration et dissémination d'une doctrine CIMIC
- » 5 Formations de formateurs des EMGA, dans les pays du G5

## Notre projet

> Présence étendue à 3 pays du G5 Sahel : Mali, Mauritanie et Niger. Des démarches sont en cours pour le Tchad et le Burkina Faso. Ces équipes travaillent en collaboration étroite avec des équipes à Genève, New York et Bruxelles.

> Diverses expertises couvrant les champs pertinents de la mission de la FC-G5S, notamment le genre, la protection de l'enfance, la protection des civils...

>Présence au sein du SP-G5S d'un Conseiller droits de l'homme

## Liste des abréviations

<b>BKH</b>	Opération Barkhane	<b>HCDH</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
<b>CCP</b>	Comité de coordination du Projet	<b>HRDDP</b>	Human Rights Due Diligence Policy (Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme)
<b>CDS</b>	Comité Défense et Sécurité	<b>IFESO</b>	Institut français d'enseignement stratégique et opératif
<b>CEM</b>	Chef d'État-major	<b>INDH</b>	Institution nationale des droits de l'homme
<b>CICR</b>	Comité international de la croix rouge,	<b>MINUSMA</b>	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
<b>CITAC</b>	Casualty Incident Tracking and Analysis Cell (en français, Cellule d'identification, de suivi et d'analyse d'incidents ayant fait des victimes)	<b>MISAD</b>	Mécanisme d'identification, de suivi et d'analyse des dommages aux civils.
<b>CIVIC</b>	Center for Civilians in Conflict	<b>ONUDC</b>	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
<b>DH</b>	Droits de l'homme	<b>OSC</b>	Organisations de la société civile
<b>DIDH</b>	Droit international des droits de l'homme	<b>PC Fuseau</b>	Poste de commandement de fuseau
<b>DIH</b>	Droit international humanitaire	<b>PCIAT</b>	Poste de commandement interarmées de théâtre
<b>EMGA</b>	État-major général des Armées	<b>PCMS</b>	Plateforme de coopération en matière de sécurité
<b>EUTM</b>	Mission de formation de l'Union européenne au Mali	<b>RACC</b>	Regional Advisory and Coordination Cell
<b>FC-G5S</b>	Force conjointe du G5 Sahel	<b>UE</b>	Union européenne
<b>FDS</b>	Forces de défense et de sécurité	<b>UIS</b>	Unités d'investigation spécialisées
<b>GIZ</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit; Agence de coopération internationale allemande pour le développement	<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations unies pour l'enfance
		<b>UNITAR</b>	Institut des Nations unies pour la formation et la recherche